

## OFFRE DE SERVICE

# Accompagner les bailleurs publics dans l'amélioration de la conformité réglementaire de leurs logements



## VOTRE BESOIN

En tant que bailleur public, vous gérez un nombre important de logements et vous souhaitez :

- une assistance réglementaire et/ou une expertise lors de vos opérations de construction ou de réhabilitation,
- être accompagné(e) dans la réception de vos acquisitions en VEFA,
- former vos collaborateurs aux exigences réglementaires de la construction de logements.

## LA RÉPONSE DU CEREMA

Dans le cadre des réglementations thermique, acoustique, sécurité incendie, accessibilité aux personnes handicapées et ventilation, **le Cerema, fort de son expérience dans le contrôle des règles de construction, vous propose :**

- **de vous accompagner dans vos opérations de construction ou de réhabilitation**
  - Analyse sur dossiers et plans de la conformité réglementaire des projets,
  - Conseil et avis sur les opérations de réhabilitation,
  - Expertises de conformité aux règles de construction des opérations achevées.
- **de vous assister dans la réception de vos acquisitions en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)**
  - Audit de conformité préalable à la réception de l'opération (analyse des plans et des DOE, visite et mesures sur site).

## CONTACT

✉ Nos contacts en région  
<https://cerema.app.box.com/v/nos-contacts-en-region>

## THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gestion de patrimoines immobiliers

## NOS PROJETS RÉFÉRENTS

- Diagnostics approfondis de bâtiments tertiaires

- **des formations courtes à l'adresse de vos chargés d'opération** sur les exigences réglementaires du Code de la Construction et de l'Habitation.

#### NOS SERVICES COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires